

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 1

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

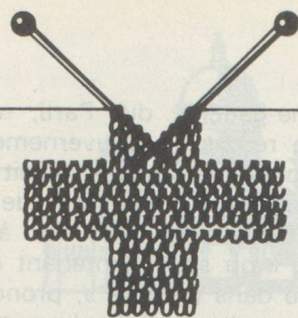
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Novembre

par Danièle Dubacher



pas besoin de plus de mazout qu'une grande villa. 300 m² de capteurs solaires lui fournissent chaque année 100 000 kWh.

1. Début de l'expérience des stations de radio et de télévision locales. Elles ont cinq ans pour se faire un nom. Autre nouveauté : introduction de la publicité sur ces mêmes ondes radio.

2. M. Guy Fontanet, chef du Département de justice et police du canton de Genève, et président de la commission consultative chargée des problèmes des réfugiés, accuse la Confédération d'être en partie responsable de la formation de courants xénophobes. Berne ne statue pas assez rapidement sur le cas des réfugiés ; certains tombent sous le coup d'une interdiction d'établissement cinq ans après l'arrivée dans notre pays.

2. La Confédération décide d'octroyer au canton des Grisons un montant annuel de 3 millions de francs pour le maintien du romanche et de l'italien.

3. Au sujet des comptes « illégaux » de Français à l'UBS, « l'Hebdo » nous annonce qu'un opérateur de l'Union de Banques Suisses a été corrompu par des douaniers français.

5. A Berne, en faveur de la Paix, deux chaînes humaines de 6 km chacune se déroulent à partir de la Place fédérale en direction de l'est et de l'ouest passant devant les ambassades américaine et soviétique.

5. L'association « Femme et démocratie » remet le prix Ida Somazzi à la vaudoise Gertrude Girard-Montet en hommage à son combat pour les droits de la femme.

5. Début, à Genève, du Congrès-festival de la voyance et des arts divinatoires. Son but : renouer avec les traditions lointaines en y apportant un regard neuf.

7. Une enquête du quotidien « 24 heures » nous apprend les effets de la progression à froid. En 12 ans, entre 1970 et 1982, le revenu moyen d'un employé suisse a plus que doublé ; mais, dans le même temps, il donne trois fois plus d'argent au fisc. S'il raisonne en francs constants, son revenu réel et net aura progressé de 16,6 % alors que ses impôts, eux auront augmenté de 80 %.

8. Les délégués de l'Union PTT, lors de leur congrès annuel, votent en faveur de la réduction progressive de la durée du travail hebdomadaire à 40 heures et le maintien des allocations semestrielles au renchérissement.

9. Un sondage de l'hebdomadaire « l'Illustré » nous apprend que 67 % des Suisses voudraient qu'une femme accède au Conseil fédéral.

10. Sur l'aérodrome de Sion, le commandant de corps Arthur Moll prend congé des troupes d'aviation et de DCA. Il passe les pouvoirs au commandant Ernst Wyler. De même, l'armée dit adieu aux DH-112 Venom qui étaient présents depuis 1954.

10. Présentation à la presse du premier centre d'entretien de l'autoroute en Valais. Celui-ci est en grande partie chauffé grâce à l'énergie solaire et n'a

10. Nouvelle action en faveur du désarmement. Une lettre, écrite par des enfants et demandant un désarmement total, longue de plus d'un kilomètre, est déroulée entre les missions soviétique et américaine auprès des Nations Unies.

11. Le dernier tronçon de l'autoroute qui relie St-Gall au Tessin, entre Thusis et Reichenau (15 km), est ouvert au trafic. La construction en a duré 8 ans et coûté 235 millions de francs.

12. Le Comité directeur du Parti socialiste suisse, le comité central et le groupe socialiste des Chambres fédérales, choisissent leur candidat à la succession de Willi Ritschard en la personne de Mme Lilian Uchtenhagen.

13. Les délégués de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux se prononcent, lors de leur congrès, pour une répartition équitable du travail disponible. Ils soutiennent l'initiative pour les 40 heures, et demandent une répartition plus juste des revenus et des fortunes.

15. L'Union suisse des paysans se déclare résolument contre l'initiative « pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux ». Cette initiative avait

été lancée par l'Association pour la défense des petits et moyens paysans et est soutenue par Denner, chaîne de magasins discount. De plus, l'Union suisse des paysans plaide pour l'introduction d'un système de taxe à la valeur ajoutée (TVA).

16. La commission des programmes de Radio suisse internationale, qui est la voix de la Suisse à l'étranger, se dit mécontente des moyens financiers dont elle disposera cette année. Selon elle, ils ne suffiront plus à assurer le bon fonctionnement de cette institution.

16. Ouverture dans la vieille ville de Québec d'une exposition consacrée à la République et Canton du Jura. Cette présentation s'inscrit dans le prolongement de la visite effectuée dans le Jura, le 1^{er} juillet dernier, par le premier ministre René Lévesque.

17. On prend connaissance, dans les grandes lignes, de la politique gouvernementale pour les années 1984-1987 : la situation financière, les relations cantons-Confédération, la politique de sécurité, l'aide au développement, la protection de l'environnement, la réalisation de l'égalité homme-femme et la conception globale des médias.

17. La commission du Conseil national dit oui à la centrale nucléaire de Kaiseraugst. La voie est donc libre, à moins que ... le peuple ne dise non lors de la votation qui aura lieu en 1984.

17. Le canton de Zurich introduit de nouvelles installations radar qui photographieront de face les véhicules des contreve-

nants aux infractions routières, afin d'avoir non seulement l'immatriculation du véhicule fautif mais aussi le portrait du conducteur.

17. Genève-Cointrin est désormais équipée de son nouveau système d'atterrissage tout temps. « ILS cat. 3 » permet de se poser pratiquement à l'aveuglette. A moins de 15 mètres du sol et par une portée visuelle inférieure à 200 m, le pilote pourra prendre la décision de l'atterrissage.

18. La commission du Conseil des Etats, chargée de la révision du droit des vacances, se prononce en faveur des 4 semaines de vacances au minimum pour tous et 5 semaines au moins pour les travailleurs âgés de moins de 20 ans.

20. L'assemblée du synode évangélique suisse décide à une forte majorité de soutenir l'initiative sur le service civil qui sera soumise au verdict populaire en février prochain.

22. A l'instar de plusieurs villes européennes, un rassemblement est organisé à Genève dans le cadre d'une nouvelle action pour tenter de sauver le physicien Andreï Sakharov (Prix Nobel de la paix) et sa femme Elena qui souhaitent maintenant quitter l'URSS.

23. Le Conseil fédéral rejette les demandes d'exportation d'armes vers Taïwan présentées par les maisons Mowag (Kreuzlingen) et Oerlikon-Bühle (Zurich).

23. Un sondage Isopublic, publié par l'hebdomadaire « Weltwoche » nous apprend que le 83 % des Suisses sont favorables à l'armée, 12 % pour son démantèlement et 5 % sans opinion.

26. L'Union suisse des groupes féminins du parti radical démocratique suisse souhaite que les femmes accomplissent un service d'instruction obligatoire de 14 jours, dans le cadre de la défense générale, ainsi que des cours de répétition.

26. La commune soleuroise de Luterbach va baptiser l'une de ses rues du nom du défunt conseiller fédéral Willi Ritschard. Cet hommage posthume a été réclamé par les habitants de Luterbach.

28. Les radicaux désignent leur candidat officiel à la succession de Georges-André Chevallaz en la personne de Jean-Pascal Delamuraz.

28. Le vaudois Edouard Debétaz sera président du Conseil des Etats pour la prochaine législature et le genevois André Gautier accède à la présidence du Conseil national.

29. Le Conseil communal de Fribourg décide d'engager un « Monsieur Bruit ». Ce fonctionnaire traquera les véhicules à moteur trop bruyants, les installations de sonorisation débitant trop de décibels, les nuisances sonores des entreprises de construction, industrielles et artisanales, et même les bruits incommodants des voisins et de leurs animaux domestiques.

29. Avis aux fans du King. Jacques Delessert, nyonnais de 41 ans qui rencontra Elvis Presley en 1959, publie un très bon livre de 450 pages : « Elvis, mon ami », Ed. Pierre Marcel Favre, Lausanne.

30. Georges-André Chevallaz, chef du Département militaire fédéral, prend congé de l'armée au cours d'une brève cérémonie sur la place d'armes de Thoune.